



41/2022

MAIRIE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux, le treize septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué **le sept septembre**, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire

PRESENTS : Mme M J. RUSKONE – M. J. WATIER – M.D. DUFAU -Mme I. LESBATS – M. S. LABAT- - Mme L. LESBATS – Mme I. DUPONT- Mme C. LACOSTE –Mme S. CHAMPILOU- Mme V. DOUET- M. C. VIGNEAU M. T. LAMARQUE- M. G. VILLENAVE – M. F. PEHAU- M.T. DEVERT- Mme E. TROUILLET- M. S. GILBERT- Mme C. GUILLET
Mme CHAMPILOU est élue secrétaire de séance.

Membres en exercice : 19 Présents : 19

OBJET : Vente de bois sur pied issus d'une coupe d'éclaircie.

Vu le contrat d'achat de bois JCL 3619 présenté par la SARL JC LEJEUNE relatif à une coupe d'éclaircie sur l'emprise de la future voie de circulation V1 section AE parcelles 298 et 400 parties ;
Vu que les bois exploités, représentent 311 stères à 14€ HT la stère ;

Sur proposition de M. le Maire, ayant entendu l'exposé de son rapporteur M. Sébastien LABAT, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- D'autoriser M. le Maire à signer le contrat présenté par la SARL JC LEJEUNE pour une vente de bois de 311 stères à 14€ HT, soit un total de 4 354 € HT.

-D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire.

Gérard NAPIAS

